

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie d'Aquitaine
et gendarmerie pour la zone
de défense et de sécurité Sud-Ouest

**Décision n° 54203 du 5 juin 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest**

NOR : INTJ1224488S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu la décision n° 134080 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128636S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} juillet 2012 :

Perron, Franck	Nigend : 132 994	Numéro de livret de solde : 5 295 768
Mathieu, Vincent	Nigend : 131 278	Numéro de livret de solde : 5 294 055

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juillet 2012 :

Crestani, Jean-Marc	Nigend : 123 387	Numéro de livret de solde : 5 244 914
Valdevit, Alain	Nigend : 133 271	Numéro de livret de solde : 5 311 191

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 2012 :

Boulesteix, Cyrille	Nigend : 136 962	Numéro de livret de solde : 5 251 515
Limorte, Frédéric	Nigend : 164 210	Numéro de livret de solde : 8 020 761

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2012 :

Majet, Damien	Nigend : 179 710	Numéro de livret de solde : 8 037 900
Arnaud, Raphaël	Nigend : 219 738	Numéro de livret de solde : 8 072 224

Fait le 5 juin 2012.

*Le général de division,
commandant la région de gendarmerie d'Aquitaine
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,*

BRUNO CARMICHAEL